PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

LICENCE DOUBLE CURSUS EN DROIT ET SCIENCES

2026-2027

Direction : Patrick MORVAN

Diplôme délivré :
Licence

Durée des études :
3 ans

Modalités d'enseignement :
Formation initiale

La double Licence Droit et Sciences, sélective, est délivrée par Sorbonne Université-Faculté de Lettres pour les sciences et par l'Université Paris-Panthéon-Assas pour le droit.

Après une formation de trois ans dispensée dans ces deux universités (la troisième année, éventuellement à l'étranger), les étudiants peuvent ainsi obtenir une licence de sciences et une licence de droit. En poursuivant leurs études en master de sciences, ils deviendront des scientifiques avertis des enjeux juridiques de leur activité et aptes à en discuter. En poursuivant leurs études en master de droit, ils deviendront des juristes capables d'appréhender la dimension scientifique des affaires qu'ils auront à traiter.

OBJECTIFS

Mettre à la disposition des étudiants une formation d'excellence s'adressant à des étudiants dotés d'une grande capacité de travail et d'une faculté d'adaptation les rendant aptes à développer, de façon simultanée, des moyens et des champs différents de réflexion.

Apporter une solide culture dans les deux disciplines juridique et scientifique. Les juristes doivent être en mesure d'appréhender objectivement les problématiques engagées par les développements scientifiques, les scientifiques doivent être capables de comprendre les enjeux sociétaux et éthiques liés à leur activité professionnelle. Il est donc essentiel de former pour l'avenir des cadres qui sauront déployer leurs compétences autour de cette double culture afin de prendre des décisions réellement éclairées.

Cette double formation vise à favoriser l'accès à certaines professions dans lesquelles cette double compétence présente un grand intérêt, ainsi faciliter l'accès aux activités de juriste dans les laboratoires pharmaceutiques ou entreprises de biotechnologie, de conseil en propriété industrielle, d'expert, de police scientifique, aux professions du calcul financier (actuariat et autres), etc.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Réorientation
À la fin du premier semestre de la première année, l'étudiant pourra se réorienter vers la licence simple de droit ou la licence simple de sciences.



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

Passerelles
Jusqu'à la fin de la deuxième année, l'étudiant souhaitant renoncer au double cursus pour s'intégrer au cursus d'une seule des deux disciplines formant celle-ci, aura la possibilité de le faire si les résultats obtenus dans les fondamentaux de la discipline choisie sont égaux ou supérieurs à la moyenne.

ADMISSIONS

L'inscription à cette formation se déroule sur la plateforme nationale parcoursup.

ORGANISATION DE LA FORMATION

Le cursus s'articulera autour de deux unités d'enseignement (UE), pour chaque semestre, regroupant les matières jugées fondamentales en droit et en sciences.
Le cursus est organisé sur 6 semestres dont chacun fait l'objet d'un contrat pédagogique de 30 crédits équilibrés entre unité d'enseignement scientifiques et unité d'enseignement en droit. Une formation en langue est dispensée tout au long du parcours.

En troisième année, une mobilité à l'étranger est possible pour les étudiants qui le souhaitent. Elle s'organise au 1er semestre (sur le S5) : les enseignements en sciences sont suivis dans une université partenaire de Sorbonne Université ; les enseignements en droit sont suivis à distance avec l'Université Pars Panthéon-Assas. Le S6 se déroule à Paris sur le même rythme que le S4.
A l'issue de ce cursus, les étudiants reçoivent la licence concernée de chacune des deux universités.

PROGRAMME

Double Licence Droit et Science – Cursus Droit

1RE ANNÉE (60 ECTS)

SEMESTRE 1 (30 ECTS)

UEF1 (coefficient 1 - 30 ECTS)

2 matières obligatoires :

Introduction à l'étude du droit et droit civil
Droit constitutionnel 1
Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.
Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 1) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

3 matières obligatoires :



Institutions judiciaires et administratives
Histoire des institutions politiques et sociales de l'Antiquité
Grands problèmes juridiques contemporains
La matière « Histoire des institutions politiques et sociales de l'Antiquité » se compose de 30h de CM et la matière « Institutions judiciaires et administratives » se compose de 36h de CM et la matière "Grands problèmes juridiques contemporains" de 24h de CM.
Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

1 matière obligatoire :

Anglais juridique S1
La matière se compose de 18h de TD.
Cette matière est annuelle, elle n'est pas évaluée au premier semestre.

SEMESTRE 2 (30 ECTS)

UEF2 (coefficient 1 - 30 ECTS)

2 matières obligatoires :

Droit des personnes et des biens
Droit constitutionnel 2
La matière « Droit des personnes et des biens » se compose de 48h de CM et 15h de TD. La matière « Droit constitutionnel 2 » se compose de 36h de CM et 15h de TD.
Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 1) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

1 matière obligatoire :

Relations internationales
La matière « Histoire du droit et des institutions » se compose de 36h de CM.
Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

1 matière obligatoire :

Anglais juridique S2
La matière se compose de 18h de TD.
Le TD est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 2).

2E ANNÉE (60 ECTS)

SEMESTRE 3 (30 ECTS)

UEF3 (coefficient 1 - 30 ECTS)

2 matières obligatoires :



Droit des obligations – Contrat
Droit administratif – Les sources - Le juge
Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.
Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 1) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

1 matière au choix :

Droit des affaires – Structure de l'entreprise
Introduction au droit européen
Chaque matière se compose de 36h de CM.
Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

1 matière obligatoire :

Anglais juridique S3
La matière se compose de 18h de TD.
Le TD est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 2).

SEMESTRE 4 (30 ECTS)

UEF4 (coefficient 1 - 30 ECTS)

2 matières obligatoires :

Droit des obligations – Responsabilité et autres sources
Droit administratif – L'action administrative
Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.
Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 1) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

1 matière obligatoire :

Droit pénal général
1 matière au choix :

Droit des affaires – Activités de l'entreprise
Introduction au droit international public
Finances publiques
Chaque matière se compose de 36h de CM, à l'exception de la matière « Introduction au droit international public » qui se compose de 24h de CM.
Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

1 matière obligatoire :

Anglais juridique S4



La matière se compose de 18h de TD.
Le TD est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 2).

3e année (60 ECTS)

Option droit privé

SEMESTRE 5 (30 ECTS)

UEF5 (coefficient 1 - 30 ECTS)

2 matières avec TD au choix :

Droit commun des sociétés
Contrats spéciaux
Droit du travail – relations individuelles
Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.
Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

3 matières sans TD au choix (non choisies en UEF) :

Droit commun des sociétés
Contrats spéciaux
Droit du travail – relations individuelles
Droit international privé
Procédure civile
Droit de l'Union européenne
Chaque matière se compose de 36h de CM.
Le CM est évalué par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

1 matière obligatoire :

Anglais juridique S5
La matière se compose de 18h de TD.
Le TD est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 2).

SEMESTRE 6 (30 ECTS)

UEF6 (coefficient 1 - 30 ECTS)

2 matières avec TD au choix :

Procédure pénale
Régime général de l'obligation
Droit de la famille



Droit spécial des sociétés
Droit fiscal
Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.
Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

2 matières sans TD au choix (non choisies en UEF) :

Procédure pénale
Régime général de l'obligation
Droit de la famille
Droit spécial des sociétés
Droit fiscal
Histoire du droit de la famille
Droit du travail – relations collectives
La matière se compose de 36h de CM.
Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

1 matière obligatoire :

Anglais juridique S6
La matière se compose de 18h de TD.
Le TD est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 2).

Option droit public

SEMESTRE 5 (30 ECTS)

UEF5 (coefficient 1 - 30 ECTS)

2 matières avec TD au choix :

Droit de l'Union européenne
Droit des biens publics
Droit international public
Droit constitutionnel approfondi
Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.
Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

3 matières sans TD au choix (non choisies en UEF) :

Droit de l'Union européenne
Droit des biens publics
Droit international public
Droit constitutionnel approfondi



Histoire du droit administratif
Philosophie du droit
Chaque matière se compose de 36h de CM.
Le CM est évalué par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

1 matière obligatoire :

Anglais juridique S5
La matière se compose de 18h de TD.
Le TD est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 2).

SEMESTRE 6 (30 ECTS)

UEF6 (coefficient 1 - 30 ECTS)

2 matières avec TD au choix :

Droit fiscal
Droit économique européen
Libertés fondamentales
Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.
Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

2 matières sans TD au choix (non choisies en UEF) :

Droit fiscal
Droit économique européen
Libertés fondamentales
Droit de la fonction publique
Histoire des droits fondamentaux
La matière se compose de 36h de CM.
Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

1 matière obligatoire :

Anglais juridique S6
La matière se compose de 18h de TD.
Le TD est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 2).

Double licence Droit et Science – cursus science

1re année (60 ECTS)

SEMESTRE 1 (30 ECTS)



UEF1 (30 ECTS)

Deux parcours au choix au S1 :

Biologie, Chimie et Mathématiques
Informatique, Mathématiques, Mécanique-Physique
Moyenne UE/20

SEMESTRE 2 (30 ECTS)

UEF2 (30 ECTS)

Mathématiques
UE de spécialisation au choix (en fonction du S1) : Biologie, Chimie, Électronique, Géosciences, Informatique, Mathématiques ou Mécanique-Physique
Atelier de recherche encadré (ARE)

2e année (60 ECTS)

SEMESTRE 3 (30 ECTS)

UEF3 (30 ECTS)

Les étudiants suivent les unités d'enseignement dans la discipline scientifique choisie en deuxième année en fonction de l'UE de spécialisation du semestre 2 de la première année. Huit disciplines au choix : Biologie, Chimie, Électronique, Informatique, Mathématiques, Mécanique, Physique, Sciences de la Terre

SEMESTRE 4 (30 ECTS)

UEF4 (30 ECTS)

Les étudiants poursuivent leur formation dans la discipline scientifique choisie.

3e année (60 ECTS)

SEMESTRE 5 (30 ECTS)

UEF5 (30 ECTS)

Les deux derniers semestres S4 et S5 permettent d'acquérir des compléments de spécialisation dans la discipline scientifique choisie.

SEMESTRE 6 (30 ECTS)



UEF6 (30 ECTS)

Les deux derniers semestres S4 et S5 permettent d'acquérir des compléments de spécialisation dans la discipline scientifique choisie.

POURSUITES D'ÉTUDES

Les étudiants diplômés de la double licence peuvent poursuivre leurs études au sein d'un master 1 de l'une ou l'autre des universités partenaires en fonction de leurs acquis et de leur choix. L'obtention de la double licence doit permettre un large choix, dans la poursuite du cursus, entre les divers parcours recherches ou professionnels des deux disciplines - masters à dominante juridique, masters à dominante scientifique - voire la possibilité de suivre simultanément un master de droit et un master de sciences.

CONTACT

Service scolarité de licence

PARCOURS INTERNATIONAL

> ((associé à l'unité facultative, points bonus) comportant des cours en anglais et le Certificate in Civil Law.

PLUS D'INFORMATIONS

https://caed.u-paris2.fr/fr/licence-double-cursus-en-droit-sciences